

Duvalier se réfugie provisoirement en France

■ Une junte militaire et civile décrète le couvre-feu pour que cesse le pillage



Le départ du « président à vie » d'Haïti Jean-Claude Duvalier a donné lieu à des scènes de réjouissance tant à Miami, où les résidents de Little Haïti sont descendus dans les rues, qu'à Montréal.

PORT-AU-PRINCE (AFP, AP) — Le « président à vie » d'Haïti, M. Jean-Claude Duvalier, a quitté Port-au-Prince hier à bord d'un avion militaire américain et est arrivé en France, où il a été autorisé à séjourner provisoirement, tandis qu'une explosion de joie mêlée de scènes de violence saluait à Haïti la chute du régime fondé par son père, le docteur François Duvalier, il y a 28 ans.

Un Conseil national de gouvernement constitué de civils et de militaires a été mis en place dès le départ du président déchu.

M. Duvalier est arrivé hier soir à l'aéroport de Grenoble, dans les Alpes, à bord d'un avion de transport C-141 Starlifter de l'US Air Force. C'est dans cet appareil qu'il avait quitté Port-au-Prince avec une vingtaine de personnes.

Même si le président Ronald Reagan a démenti hier que son pays ait contribué au renversement de M. Duvalier, on s'accorde à dire que Washington a joué un rôle-clé dans cette affaire.

Quelques heures à peine après la fuite de M. Duvalier le département d'État a indiqué que les États-Unis étaient prêts à envisager l'attribution « d'une aide d'urgence » à Haïti, et étudiaient le déblocage de \$26 millions US gelés du fait

de la situation des droits de la personne sous M. Duvalier. (Voir « Quel a été le rôle de Washington ? » Page 6).

Le président et sa suite se sont rendus dans un hôtel de la localité de Talloires, au bord du lac d'Annecy, où ils habiteront pendant leur séjour en France. L'asile qu'a accordé la France à M. Duvalier est d'une durée maximum d'une « huitaine de jours », et il devra avoir

Voir page 12: Duvalier

La diaspora haïtienne accueille le départ de Duvalier avec joie et appréhension

— Page 6

Ottawa prêt à reconnaître le nouveau régime haïtien

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le gouvernement canadien est disposé à reconnaître le nouveau gouvernement haïtien mis en place à la suite du départ du dictateur Jean-Claude Duvalier.

Le secrétaire d'État aux Affai-

res extérieures, Joe Clark, a indiqué hier que la junte militaire et civile qui assure provisoirement la direction d'Haïti lui semblait représentatif et en mesure d'exercer son autorité sur le pays. Dans de telles situations, la pratique canadienne consiste, a-t-il dit, à accorder automatiquement la reconnaissance offi-

cielle au nouveau gouvernement.

Alors qu'il s'était fait disert pendant des jours sur la situation en Haïti, M. Clark a accueilli favorablement hier matin la fin de la dictature duvalériste. Le départ du dictateur est « une promesse de plus grande stabilité » pour ce pays. Le fait que la junte

Voir page 12: Ottawa



LIBRE-ÉCHANGE Mulroney: un échec est possible

PIERRE APRIL

(PC) — Le premier ministre canadien, Brian Mulroney, a reconnu, hier, que l'idée de négocier le libre-échange avec les États-Unis n'était pas dépourvue de risques et a admis que les négociations pouvaient avorter.

Au cours d'une interview de deux heures à l'émission *Ni noir, ni blanc* de la station CKAC à Montréal, animée par Mme Solange Chaput-Rolland et M. Claude Charron, le chef du gouvernement canadien a d'abord insisté sur l'importance de tenter l'expérience de la négociation et d'exprimer des doutes sur l'issue des pourparlers.

« Mon devoir, a dit le premier ministre, c'est de créer une nouvelle richesse, des emplois, des familles heureuses et la réconciliation nationale. »

Voir page 12: Échec

Aquino et Marcos crient victoire

■ Violences et irrégularités marquent les présidentielles philippines

MANILLE (AP, AFP, Reuter) — Tandis que les résultats des élections présidentielles philippines tardent à se préciser, la candidate de l'opposition Corazon Aquino annonçait tôt ce matin sa victoire « irrévocable » et le président Ferdinand Marcos son succès « probable ».

Des informations faisaient état d'irrégularités, de fraude et de violences, qui ont coûté la vie à une trentaine de personnes, à l'échelle du pays.

« La tendance est claire et irrévocable. Le peuple et moi-même avons gagné et nous le savons », a déclaré Mme Aquino dans un communiqué. « Le sort jeté par Marcos est brisé. Le mythe de la machine invincible est détruit. Contre ses armes, contre ses gorilles et contre son or, le peuple philippin l'a emporté. »

M. Marcos, de son côté, a déclaré au cours d'une interview diffusée à la télévision gouvernementale que le décompte des voix « indique que j'ai probablement remporté ces élections ».

Un responsable de la Commission électorale nationale (COMELEC, gouvernementale) a menacé d'interrompre le décompte des voix effectué par des membres du Mouvement national pour les élections libres

Voir page 12: Philippines



À la tête de la commission sénatoriale américaine, le sénateur républicain de l'Indiana Richard Lugar assiste au vote dans un bureau de scrutin de la localité de San Fernando, au nord de Manille aux Philippines.

L'ACQUISITION DE T.-M. PAR POWER CORPORATION

V. Que décidera le CRTC?

LAURENT SOUMIS

À MOINS d'un revirement spectaculaire, tout indique que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) donnera le feu vert au transfert de la licence de Télé-Métropole à Power Corporation.

En fait, la levée de l'interdiction fédérale sur la propriété mixte, la jurisprudence du CRTC, l'attitude attentiste des concurrents, et les appuis et les silences politiques — ceux-là plus nombreux — dont jouit Power Corporation ne peuvent que laisser présager du dénouement.

Une seule question préoccupe encore: le CRTC imposera-t-il ou non certaines conditions?

Lors des audiences publiques, à Montréal, le 17 mars prochain, le CRTC devra statuer en regard de la Loi canadienne sur la radiodiffusion.

Ne serait-ce que pour en préciser les dispo-

sitions, le président du CRTC, M. André Bureau, a refusé de répondre aux questions du DEVOIR.

Mais on sait que le CRTC devra juger de la capacité financière de l'acheteur de rencontrer les engagements de la licence, des avantages pour la collectivité desservie et pour le système de la radiodiffusion canadienne, et de l'intérêt public.

En 1979, une étude préparée pour le Conseil économique du Canada soulignait que les décisions du CRTC ont généralement servi à « appuyer le côté haute-finance de la radiodiffusion » en entérinant quasi-automatiquement les transferts de propriété.

Dans le cas présent, l'issue apparaît encore plus prévisible à la suite la décision du cabinet conservateur prise le 30 mai dernier à l'avis du ministre des Communications, M. Marcel Masse.

En juillet 1982, le cabinet libéral avait ordonné au CRTC de refuser l'octroi de licence à des requérants propriétaires de médias écrits et électroniques sur un même marché,

sauf si l'intérêt public le commande.

Le ministre Francis Fox y voyait le risque « de réduire la diversité des opinions et des sources d'information auxquelles le public a droit ».

Malgré tout, en 1983 et en 1984, le CRTC a toujours donné le feu vert à chacune des sept transactions examinées au profit des groupes Southam, Thompson, Maclean Hunter, Irving et London Free Press.

Si la levée de l'interdiction est survenue étrangement trois semaines après que Power Corporation ait indiqué ses ambitions pour les médias électroniques, l'entourage de M. Marcel Masse soutient que le ministre des Communications s'est inspiré du récent rapport sur l'avenir de la télévision francophone.

Mais le directeur de la réglementation fédérale, M. Denis Guay, estime « inopportun » de préciser si ses services ont approuvé le changement de cap.

Faux débat, dit-il, car le projet de Loi C-20 qui sera bientôt étudié en troisième lecture

Voir page 12: CRTC

CULTURE

LÉA POOL

Après le succès de *La Femme de l'hôtel*, Prix de la critique 1984, la cinéaste suisse-québécoise Léa Pool

récidive avec un second long métrage, *Anne Trister*. En salles depuis hier, ce film a été retenu pour la compétition officielle du Festival de Berlin, qui s'ouvre le 14 février. Francine Laurendeau a rencontré Léa Pool avant son départ pour Berlin, et Marcel Jean a vu et commenté *Anne Trister*.

Pages 23 et 28

KITTIE BRUNEAU

« De Val-David à Katmandu », dit le titre de sa nouvelle exposition à la galerie Michel-Tétrault, Kittie Bruneau voyage et témoigne par ses toiles d'un itinéraire original depuis ses débuts de peintre dans les années cinquante. Paysages intérieurs, extérieurs, graffiti, signes remplissent son « carnet de voyage ». Marie Décaray a rencontré Kittie Bruneau. Page 23

...À LOISIR

UN CAMP D'ÉTÉ POUR CHAQUE ENFANT

Si vous avez l'intention d'envoyer votre enfant en colonie de vacances cet été, c'est maintenant qu'il faut y penser et faire l'inscription. LE DEVOIR publie aujourd'hui quatre pages sur les camps de vacances, les garanties de qualité et les critères de choix. Deux articles proposent « des camps spéciaux pour des enfants spéciaux » tandis qu'un autre nous entraîne dans un camp dont le site exceptionnel — le territoire de trappe d'une famille montagnaise — permet la rencontre de deux cultures. Pages 39 à 42

Le silencieux

« LES PEUPLES heureux n'ont pas d'histoire. » Qu'en sait-on ? Il n'y a pas de peuple heureux.

La Terre, c'est le Paradis perdu depuis qu'il y a des hommes dessus.

Quand les ordinateurs penseront, ce sera à leur tour d'être angoissés.

ALBERT BRIE



Tout comme M. Brian Mulroney, M. André Bureau, président du CRTC, a déjà fait carrière au sein du groupe Power.

PETIT ROBERT 1986
DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES NOMS PROPRES

86

PETIT ROBERT 2 1986

illustré en couleurs

Le PETIT ROBERT 2 1986 est le seul dictionnaire universel des noms propres en un seul volume contenant l'érudition qui fait découvrir tout ce que l'on veut savoir. En fait, aucun autre dictionnaire ne contient autant d'informations. Une véritable encyclopédie au prix d'un dictionnaire.

FRANCE-AMÉRIQUE

SPORTS

HORS-JEU

Les enfants du hockey

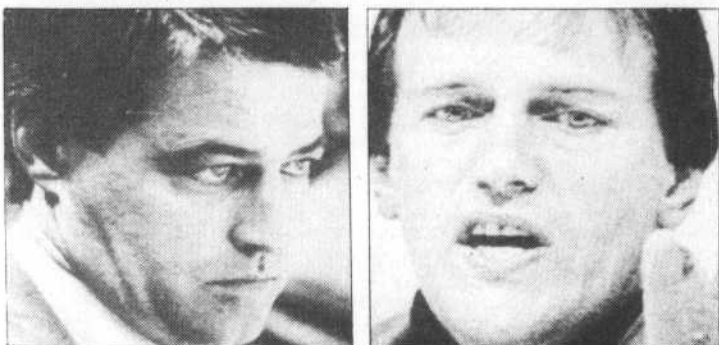
JEAN-LUC DUGUAY

Je suis retombé en enfance. Depuis quelques jours, je me sens, à 40 ans, l'âme d'un gamin baveux sur les bords. Et je m'amuse comme un fou. Depuis jeudi, je multiplie les faits d'armes. J'ai crié à mon voisin en train de pelleter que mon père était plus fort que le sien. J'ai fait la grimace à un policier et me suis sauvé, ce qui fut assez facile, lui étant à pied et moi en voiture. J'ai aussi volé de la gomme baloune chez le dépanneur, refusé de regarder une reprise de *Passe-Partout* et éventré la poupée Bout d'chou de ma petite sœur de 38 ans. Au moment où je vous parle, je boude mon père parce qu'il ne me donne pas assez d'argent de poche et j'en veux à ma mère parce qu'elle me force à finir mon cours primaire.

Comme je vous connais, vous avez déjà conclu à un cas de sénilité précoce. Pas du tout. Mon attitude est tout ce qu'il y a de lucide. C'est en lisant les pages sportives des derniers jours que je l'ai adoptée. Et, aujourd'hui, je remercie ces deux grands gamins que sont Jean Perron et Michel Bergeron d'avoir contribué à mon retour en enfance. Le coach du Canadien et celui des Nordiques sont devenus pour moi des figures exemplaires sur lesquelles je veux dorénavant calquer ma vie.

Cela s'est passé, vous l'aurez deviné, après le match Montréal-Québec de mercredi, remporté par la peau des dents par Bergeron et sa bande. Pour Perron, dont l'équipe perdait son quatrième match de la saison au Colisée, ce fut la goutte d'eau de trop. Incapable d'accepter la défaite en homme, Perron bascula dans la puérilité. Bergeron, qui a l'air d'un petit baveux même s'il s'habille chez le tailleur, a sauté sur l'occasion avec une très grande joie. Et moi, je les ai trouvés tellement drôles, ces deux fous merveilleux, que j'en ai eu la nostalgie de mon enfance. Et que j'y suis retombé à pieds joints.

C'est Perron qui a ouvert le bal en accusant son rival de recourir à du « stuff de junior ». (Au cas où vous ne comprendriez pas le français de Voltaire, Perron signifiait par là que son vis-à-vis avait délibérément



envoyé dans la mêlée Mike Eagles, un dur, pour faire la vie dure à un autre dur, Chris Nilan, ce qui serait pratique courante dans les rangs juniors.)

L'insulte était cinglante. Bergeron ayant fait ses classes chez les juniors. C'est le vieux « mon père est plus fort que le tiens », version hockey professionnel. Répondant à l'insulte par l'injure, Bergeron a fait savoir à l'autre qu'il aurait dû « lire dans ses diplômes universitaires ». (Au cas où vous ne saisissez pas la subtilité de l'attaque, Perron est issu des rangs universitaires, ce qui est digne de mépris dans un sport où la virilité ne peut s'accommoder de diplômes.)

Voici donc nos deux gamins sur leur lancée. Perron défend Nilan en faisant remarquer que certains joueurs le provoquent délibérément et basement. Ainsi, un porte-couleur des Bruins de Boston aurait lancé au bouillant ailier du Canadien lors d'un match récent que sa femme avait dû être bien mal prise pour marier un gars laid comme lui ! Injure suprême qu'un gamin ne peut avaler. Et quand Perron traite le Nordique Jimmy Mann de gorille, Bergeron bondit comme un tigre et prévient l'humanité souffrante que le coach du Canadien ne parlerait pas ainsi s'il savait que Mann amène ses deux petites filles au Colisée.

C'est pas beau ça ? C'est pas émouvant ? Ça ne vous donne pas le goût de retomber en enfance, de revenir sur la patinoire du quartier, de jouer les petits baveux, de faire les quatre cents coups ? Les enfants n'encaissent pas longtemps, ils ripostent du tac au tac : oeil pour oeil, dent pour dent, comme disait le borgne à l'édenté. Les adultes, eux, endurent et endurent. Ils n'osent pas guérir les grands maux par les grands remèdes parce qu'on leur a appris que ça ne se faisait pas, que dans la vie il fallait se tourner la langue sept fois avant de parler, qu'il fallait avoir de la classe, qu'il fallait tendre la joue droite après avoir reçu un coup de poing sur la gauche. C'est pourquoi les adultes sont constipés et les enfants fiers.

Il y a longtemps Stan Mikita, qui aurait pu faire damner mère Teresa, avait livré un combat à Claude Larose du Canadien. Sitôt assis au pénitencier, les deux hommes avaient remis ça. Pourquoi ? Un journaliste, qui tenait là le scoop de sa carrière, nous l'a finalement appris des siècles plus tard. À l'issue de la première bataille, le méchant Mikita avait demandé ironiquement au bon Larose — quoiqu'en des termes moins polis — s'il pratiquait le cunnilingus.

Larose aurait pu réagir en homme et encaisser silencieusement le coup. Il a réagi en enfant et a planté l'autre. Au fond, le hockey c'est bon pour les gamins. Merci à Perron et Bergeron de m'en avoir fait prendre conscience. Excusez-moi, je dois vous quitter. Le facteur passe et je veux lui donner une jambette. Je trouve ça drôle un adulte qui fait la piroquette sur la glace.

Coupe du monde de descente

Anton Steiner remporte la première victoire de sa longue carrière à Morzine

MORZINE, France (AFP, PC) — L'Autrichien Anton Steiner, qui courait depuis 11 ans après un succès, pourra faire sienne la maxime suivante: tout vient à point à qui sait attendre. Il a en effet remporté la première victoire de sa carrière, hier, à Morzine (Alpes françaises), dans la station même où il était monté pour la première fois sur un podium de Coupe du Monde en 1976.

Depuis, il avait tout vu, tout connu. Les places d'honneur, les périodes d'espoir. Puis le doute, les blessures. Souvent graves comme à Val Gardena ou à Kitzbuehl. Skieur polyvalent, il avait bien gagné trois combinés mais ces victoires aux points n'ont pas la saveur d'un succès en course.

À Morzine, il a enfin réalisé son

rêve, dix ans après cette troisième place qui l'avait révélé. Il a aussi ruiné les ambitions des Suisses, toujours à la recherche d'une victoire en descente cet hiver.

Sans la performance de Gustav Oehrl, venu prendre la deuxième place, à seulement sept centièmes de seconde du vainqueur, avec le dossard 41, la défaite helvétique aurait même revêtu des allures de déroute, puisqu'on trouvait alors quatre Autrichiens aux quatre premières places.

Pirmin Zurbriggen était tombé, il est vrai, alors qu'il possédait le meilleur temps intermédiaire. Deux mois tout juste après sa chute de Val d'Isère.

« C'est le plus beau jour de ma carrière, a clamé Steiner. J'ai enfin vu

le chiffre un apparaître devant mon nom au tableau d'affichage. Cette victoire fait oublier les mauvais moments que j'ai endurés et les blessures que j'ai subies ».

Felix Biczky, de la Colombie-britannique, a été le meilleur Canadien, en 23e place, à 1.29 seconde du meneur. Tous les autres ont fini loin derrière, Paul Boivin, de Saint-Lambert, ayant récolté une 60e position.

La série de quatre victoires de Peter Wirnsberger, troisième, a donc pris fin à Morzine, mais le leader de la Coupe du Monde de descente n'en concevait aucune amertume. « Ce n'est pas un problème, a-t-il dit. Au

contraire, je suis bien content pour Steiner ».

L'autre bénéficiaire de la journée a été l'Austro-luxembourgeois Marc Girardelli. Il a plutôt raté sa course (19e) mais il a enlevé le combiné de l'Arlberg-Kandahar, grâce à la quatrième place qu'il avait prise dans le slalom de Saint-Anton.

Girardelli a conforté de la sorte sa première position au classement général de la Coupe du Monde et compte, désormais, 77 points d'avance sur Pirmin Zurbriggen.

Une deuxième descente est présentée aujourd'hui.

Championnats canadiens de patinage artistique

Manley remporte le programme court

NORTH BAY, Ontario (PC) — Tracy Wilson, de Port Moody en Colombie-Britannique, et Robert McCall, de Dartmouth en Nouvelle-Écosse, ont augmenté leur avance en tête des compétitions de danse sur Kary et Rod Garossino après le programme court, hier, aux championnats canadiens de patinage artistique.

Wilson et Moody ont exécuté leur danse en 80 secondes seulement.

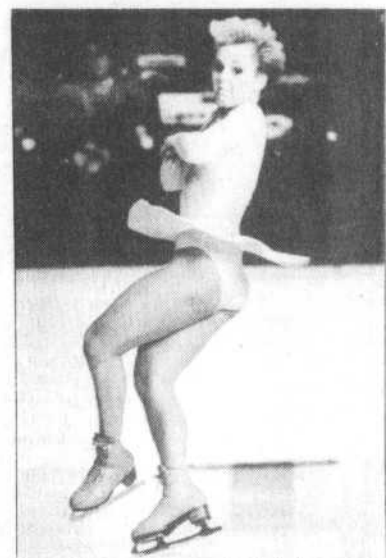
« Nous voulions commencer le programme très rapidement et couvrir toute la patinoire, a dit McCall. Les pas à exécuter sont assez simples, surtout si l'on patine rapidement ».

Jo-Anne Borlase et Scott Chalmers, de Toronto, viennent au troisième rang.

En simple féminin, Elizabeth Manley, d'Ottawa, a remporté le programme court de deux minutes, mais Tracey Wainman, de Toronto, a conservé le premier rang au classement global, après avoir terminé deuxième lors du programme court.

« Je n'aurais pas pu faire mieux », a dit Wainman, enchantée de sa performance. Elle a de bonnes chances de mériter un poste sur l'équipe canadienne des championnats du monde après une absence de cinq ans.

Wainman, championne canadienne en 1981, a entrepris sa remontée l'an dernier à Moncton en terminant quatrième au classement global. Elle avait terminé huitième au



Elizabeth Manley

programme court.

Manley a, quant à elle, mentionné qu'elle était quelque peu nerveuse avant de sauter sur la patinoire parce qu'elle était étirée un muscle au début de la journée.

« Je croyais que cette blessure pouvait me nuire, mais la foule m'a beaucoup aidé ».

Manley, championne en titre, a mentionné avoir connu le meilleur programme court de sa carrière. Les juges l'ont reconnu en lui accordant des notes de 5.8 et 5.7.

EN BREF...

■ Baumann remporte le 400 mètres

BONN (PC) — Alex Baumann, de Sudbury, a remporté le 400 mètres quatre nages individuel, hier, lors de la rencontre internationale de natation de Bonn en Allemagne de l'Ouest. Baumann, champion olympique et recordman du monde des 200 et 400 mètres quatre nages, a été chronométré en quatre minutes, 13.74 secondes pour distancer l'Allemand de l'Est Raik Hannerman. Ce dernier a présenté un chrono de 4:16.23 et a devancé l'Allemand de l'Ouest Peter Bermet, qui a franchi la distance en 4:17.67. Dans cette rencontre fort relevée, le Soviétique Vladimir Salnikov a remporté le 800 mètres style libre.

■ Johnson affrontera Lewis

FAST RUTHERFORD (AP) — Le sprinter torontois Ben Johnson, qui avait prétendu après sa victoire lors de la rencontre du Toronto Star la semaine dernière que le champion olympique Carl Lewis faisait tout pour l'éviter, aura finalement la chance d'affronter Lewis ce soir lors de la rencontre olympique américaine au Meadowlands. « L'homme qui est classé numéro un au monde se cache de moi », avait dit Johnson, classé deuxième derrière le quadruple champion olympique après avoir remporté le 50 verges de Toronto en un temps de 5.27 secondes. Lewis participera à deux épreuves au Meadowlands, soit au 55 mètres et au saut en longueur.

■ René Arnoux passe chez Ligier

SCALDASOLE, Italie (AP) — René Arnoux sera le coéquipier de Jacques Laffite dans l'écurie Ligier lors du prochain championnat du monde de formule 1, a annoncé hier Guy Ligier lors d'une cérémonie organisée par le manufacturier de pneumatiques Pirelli à Scaldasole, dans le nord de l'Italie. Arnoux, 37 ans, avait été renvoyé de chez Ferrari en janvier 1985 et n'avait ainsi pas participé au dernier championnat du monde. Les deux pilotes commenceront les essais de la nouvelle Ligier dimanche prochain au Castellet.

■ Theismann s'excuse

WASHINGTON (AP) — Le quart-arrière des Redskins de Washington, Joe Theismann, s'est excusé des propos qu'il a tenus plus tôt cette semaine à l'endroit de Jim McMahon, des Bears de Chicago. A Hamilton lundi, Theismann avait déclaré que McMahon était une disgrâce pour le sport professionnel. Hier, le quart des Redskins a reconnu qu'il ne lui revenait pas de porter des jugements sur le comportement des autres joueurs et qu'il avait peut-être agi par jalousie en prenant McMahon à partie. « J'étais complètement de travers, a-t-il admis. J'imaginais que j'étais un peu envieux et jaloux de toute la publicité reçue par McMahon ».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 22

POUR OBTENIR
DES CANDIDAT(E)S
DE QUALITÉ UTILISEZ
LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU
DEVOIR
842-9645

Conseiller juridique

Explorez une possibilité de carrière intéressante dans la filiale canadienne récemment établie à Montréal d'une entreprise classée par le magazine "Fortune" parmi les 100 premières entreprises du domaine de l'électronique.

En raison de l'expansion des activités de notre client, un poste est présentement disponible pour un avocat, membre en règle du Barreau du Québec. Cette personne agira en qualité de conseiller interne auprès de la haute direction, relativement à la gestion des affaires courantes et d'un contrat de plusieurs millions de dollars.

Le titulaire justifiera d'au moins cinq ans d'expérience dans l'entreprise privée et connaîtra à fond les aspects juridiques relatifs à une exploitation de plusieurs millions de dollars. Il aura également une vaste connaissance des questions de droit inhérentes aux contrats gouvernementaux et militaires.

Si vous possédez la compétence nécessaire et êtes titulaire d'un LL.B., d'un LL.B. ou d'un B.C.L., notre client vous offre la possibilité de travailler aux plus hauts niveaux de l'entreprise. Le salaire est concurrentiel, la gamme d'avantages sociaux, attrayante, et le milieu de travail, stimulant.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en toute confiance, à:

NAS AGENCE DE PUBLICITÉ
NAS INC.
SERVICE CONFIDENTIEL NAS

Numéro de dossier 02-50
417, rue Saint-Pierre, bureau 700, Montréal (Québec) H2Y 2M4

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	53	30	18	5	232	178	65
QUEBEC	53	29	20	4	216	182	62
BOSTON	53	26	20	7	211	192	59
BUFFALO	53	25	23	5	203	190	55
HARTFORD	52	26	25	1	214	197	53

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	53	36	15	2	227	162	74
WASHINGTON	51	31	16	4	205	179	66
ISLANDERS NY	53	25	18	10	220	190	60
PITTSBURGH	53	23	24	6	200	192	52
RANGERS NY	53	23	26	4	184	185	50
NEW JERSEY	52	15	35	2	191	250	32

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	53	26	20	7	236	228	59
ST-LOUIS	51	23	21	7	196	201	53
MINNESOTA	52	20	24	8	214	211	48
TORONTO	52	14	33	5	202	258	33
DETROIT	53	12	36	5	181	279	29

Section Connie Smythe

EDMONTON	54	37	11	6	285	219	80
CALGARY	52	24	22	6	225	205	54
LOS ANGELES	52	17	29	6	192	256	40
VANCOUVER	50	16	27	7	187	210	39
WINNIPEG	54	17	32	5	198	252	39

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi

Laval 17, St-Jean 5

Jeudi

Hull 6, Verdun 5

Hier

Hull à Laval

Granby à Longueuil

Verdun à Shawinigan

Chicoutimi à T-Rivières

Demain

Shawinigan à Longueuil

Laval à Verdun

St-Jean à T-Rivières

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	54	40	15	0	304	199	80
VERDUN	53	31	21	2	288	275	64
DRUMMONDVILLE	55	29	22	4	259	243	62
CHICOUTIMI	53	25	24	4	294	249	54
LAVAL	53	26	26	1	290	289	53
SHAWINIGAN	53	25	26	2	257	249	52
T-RIVIERES	53	25	26	2	255	252	52
ST-JEAN	53	25	27	2	252	289	52
GRANBY	53	16	34	3	241	323	35
LONGUEUIL	53	15	36	2	223	295	32

Ligue nationale

Mercredi

Québec 3, Montréal 2

Chicago 3, Islanders 2

St. Louis 4, Rangers 3

Jeudi

Buffalo 8, Boston 6

Detroit 4, Hartford 3

Edmonton 6, New Jersey 4

Hier

Philadelphie 4, St-Louis 3

Minnesota 8, Toronto 7

Calgary 7, Los Angeles 2

Demain

Montréal à Washington

Winnipeg à Vancouver

Aujourd'hui

Rangers à Boston

Buffalo à Hartford

Montréal à Detroit

Chicago à Québec

New Jersey à Pittsburgh

Minnesota à Philadelphie

Edmonton à Buffalo

St. Louis à Toronto

Islanders à Los Angeles

Demain

Québec à Boston

Philadelphie à Chicago

Edmonton à Buffalo

New Jersey à Hartford

Winnipeg à Vancouver

Calgary à Los Angeles

Lundi

Minnesota à Montréal

Les meneurs

(Parties d'hiver non comprises)

b a pts

Gretzky, Edm. 38107 145

Lemieux, Pit. 28 63 91

Coffey, Edm. 28 59 87

Bossy, Isl. 38 46 84

Kurri, Edm. 39 42 81

Naslund, Can. 34 47 81

Savard, Chi. 35 45 80

Stastny P. Qué. 26 54 80

Anderson, Edm. 39 36 75

Haw'chuck, Win. 34 37 71

Goulet, Qué. 35 34 69

Propp, Phi. 31 37 68

Brotten, Min. 21 46 67

Murray, Chi. 33 33 66

Trotter, Isl. 28 37 65

Fedorko, St.L. 19 45 64

Dionne, LA. 28 36 64

Smith, Can. 21 42 63